

**SAIS COIGNET**  
 ET DE MATIÈRES TORRÉFIÉES  
 OSAGES GARANTIS  
 Spécial pour prairies et toutes cul-  
 tures. 40 médailles d'or et diplômes  
 diverses expositions.  
 Spécial pour BULLE et la HAUTE-  
 Gruyère, hôtel du Cheval-  
 Blanc, Dépôt à la gare.  
 La BASSE-GRUYÈRE : M. Féli-  
 x. Dépôt à Marsens. [92]

**Médicament**  
 pour  
 vaches à devenir pleines,  
 préparé par  
 vétérinaire, BADEN (Suisse).  
 PRIX : 1 fr. 50. [712]

**hernieux**  
 et conseil dans la brochure :  
 du bas-ventre et leur guérison,  
 aller pour les hernieux,  
 procurer gratis par la librairie  
 Brunnen (Zurich). [52]

**cheveux gris**  
 Capillaire à 2 fr. 75  
 grand choix de **NATTES**  
 depuis 1 fr. la pièce, chez  
**GOT, coiffeur-parfumeur**,  
 Placide Moura, à Bulle. [605]

**CHOCOLAT**  
**Richard**  
 PRIME INCONTES-  
 TÉE

**igné** offre à vendre sa  
 propriété appelé  
 Sorens, de la contenance de  
 hes, avec grange neuve.  
 JACQUES BAYS, à Riaz.

**ARRIERE**  
 acquisition de la carrière dite de  
 Sorens se chargent de tous  
 pierre de taille pour égli-  
 s. Prix modérés.  
 les frères **PERUCCHI**,  
 re, et à Bulle à M. **TOR-**  
 brier. [201]

**es de semences.**  
 qualité. — Prix réduits.  
**FOURRAGERES**  
 fr. 50 le sac (150 litres). [137]  
**POUR LA VOLAILLE**  
**Blanche, à Bulle.**

**vendre :**  
 beau domaine de la conte-  
 de 30 poses, situé dans la  
 Gruyère, au bord de la route  
 nale de Bulle à Fribourg, avec  
 d'exploitation.  
 bureau du journal qui indi-  
 [168]

**nt et guérison des**  
**MALADIES**  
 DES MALADES  
 sera délivrée gratuitement  
 d'A. NIEDERLIEBER, à Gran-  
 par l'imprimerie EMILE LENZ  
 rg. [33]

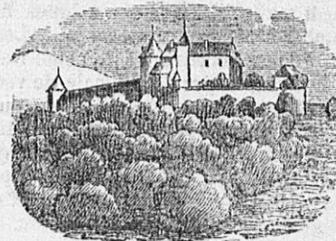
An centre de la ville de Bulle,  
**deux grands locaux**,  
 de magasins ou de bureaux,  
 de suite et l'autre pour le  
 notaire FAVRE, à Bulle. [405]

**vrognerie.**  
 certifient la guérison de ma-  
 par le traitement par corres-  
 remèdes inoffensifs de l'Éta-  
 la guérison de l'ivrognerie de  
 N. de Moos, Hirzel; A. Vol-  
 F. Domini Walther, Courcha-  
 nbnhl, Weid p. Schönenwerd;  
 Stenbach (Berne); Mme Sim-  
 Ringingen; F. Schneebberger,  
 arrier, Wasen (cant. de Berne).  
 aitement soit avec consente-  
 du malade. Moitié des frais  
 ération. Attestations, prospec-  
 gratis. Adresser : A l'Éta-  
 la guérison de l'ivrognerie, à  
 [35]

Imprimerie Emile Lenz.



# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Four la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» » 6 mois, » 2 —

Pour l'Etranger le port en sus,  
 payable d'avance

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
 la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de  
 port.

BULLE, le 27 avril 1888.

## Les expulsions.

La presse s'occupe surtout ces jours-ci de l'expul-  
 sion hors du territoire suisse prononcée par le Con-  
 seil fédéral contre les sieurs Bernstein, Schluetter,  
 Motteler et Tauscher. Ces individus, citoyens alle-  
 mands, rédigeaient et publiaient à Zurich le *Sozial-*  
*demokrat*, journal socialiste, essentiellement destiné  
 à l'Allemagne, et qui attaquaient avec la dernière  
 violence les institutions politiques et sociales de ce  
 pays.

Il y a quelque temps, le Conseil fédéral fit dire à  
 ces messieurs de modérer leur langage; ils ne tinrent  
 aucun compte de cet avertissement; l'autorité fédé-  
 rale a fini par les prier d'aller imprimer ailleurs leurs  
 élucubrations communardes.

La presse est loin d'être d'accord sur la mesure :  
 les uns approuvent avec ou sans réserve, les autres  
 blâment avec plus ou moins de sévérité. Le droit  
 d'asile aurait été violé d'après ces derniers. Des  
 meetings de protestation, dans lesquels on a vu flot-  
 ter le drapeau rouge de la commune, ont été orga-  
 nisés à Berne et à Zurich; les cercles ouvriers, les  
 étrangers surtout y ont plus ou moins participé, le  
 drapeau rouge a fait hésiter les ouvriers suisses qui  
 n'éprouvent pas grande sympathie pour ce symbole  
 de désordre.

Quant à nous, paysans ou fils de paysans, ces  
 grands mots et ces grandes phrases nous touchent  
 peu. Le droit d'asile ne nous paraît avoir été violé  
 en rien; quelques réfugiés étrangers étaient en train  
 de compromettre, par leurs violences, la sécurité  
 nationale, le Conseil fédéral, après les avoir avertis,  
 les a mis à la porte, — il a bien fait et nous l'en  
 remercions.

On fait un singulier abus de ce qu'on appelle le  
 droit d'asile. Ce n'est, en somme, que le droit que  
 nous avons d'accorder un refuge aux étrangers ex-

pulsés de leur pays; nous sommes libres d'en user  
 ou de ne pas en user; si nous préférons, dans une  
 occasion ou l'autre, ne pas l'exercer, nous ne voyons  
 pas en quoi cette libre manifestation de notre volonté  
 violerait notre droit. Ce sont bien plutôt ceux qui  
 voudraient nous forcer à héberger tous les réfugiés  
 nous arrivant du dehors qui tentent de violer notre  
 droit.

Tout citoyen est maître chez soi, libre de recevoir  
 dans sa maison le fils de son voisin qui vient de se  
 brouiller avec son père, mais si, en entrant sous mon  
 toit, il ouvre la fenêtre pour, de cet asile, crier mille  
 sottises à ses parents ou leur tirer dessus, je prends  
 cet enragé par les oreilles ou ailleurs et le mets tran-  
 quillement à la porte.

C'est ce qu'a fait le Conseil fédéral; ces étrangers  
 pouvaient nous attirer une mauvaise affaire avec  
 l'Allemagne, ils abusaient de notre hospitalité; aux  
 yeux de la grande majorité de nos concitoyens, la  
 tranquillité de notre patrie et les égards dus entre  
 voisins ont cent fois plus de prix que la licence de  
 trois ou quatre enragés qui ne sont pas Suisses.

Ce sera certainement l'opinion de nos concitoyens  
 fribourgeois. Nous sommes payés pour savoir ce que  
 valent et ce que peuvent nuire à un petit pays cer-  
 tains réfugiés quand on leur fait trop bon accueil. Il  
 n'y a pas que les socialistes rouges qui viennent cher-  
 cher un asile en Suisse, il y en a de noirs qui ne sont  
 pas les meilleurs. Si Zurich héberge les uns, nous  
 avons réchauffé les autres dans notre sein et ils n'ont  
 pas été plutôt remis des émotions de la fuite qu'ils  
 se sont mis à darder leur langue fourchue et à crâ-  
 cher leur venin.

Ils ont importé chez nous des idées et des mœurs  
 politiques antinationales et ont fait de notre Fribourg  
 le canton le moins suisse de la Confédération; s'ils  
 ne cherchent pas à nous brouiller avec les pays voi-  
 sins, ils ont semé la division dans les familles et fo-  
 menté la discorde entre les propres enfants du pays.

Cette internationale noire ne le cède en rien à la  
 rouge. Aussi dans le meeting communard de Berne,

— Là bas, bien loin, sur la terre d'Espagne, près du Port  
 d'Ancon.

— Et où allez-vous comme cela?

— Je n'en sais rien. Je voudrais mourir aussi, pour aller  
 retrouver grand-père.

— Mourir! s'écria Yves. Doucement, la belle fille; vous  
 êtes, pour cela, trop jeune et trop gentille. Comment vous  
 appelez-vous?

— Mercédès.

— Eh bien, Mercédès, venez avec moi. Ma mère est une  
 brave femme qui n'y voit pas trop clair pour traire ses  
 chèvres et filer son lin, vous l'aidez. Vous serez sa fille,  
 vous serez ma sœur. Le voulez-vous?

La belle fille avait relevé la tête, mais elle pleurait tou-  
 jours.

— A moins que vous ne préfériez être ma femme, ajouta  
 gaîment le chasseur.

L'enfant ne pût s'empêcher de sourire, et, ayant essuyé  
 ses larmes, elle suivit son nouvel ami.

— Ma mère, dit Yves Clet, en ouvrant la porte de sa chau-  
 mière, voici ma fiancée que je t'amène; c'est une pauvre  
 orpheline qui, à partir de cette heure, devient ta fille.

Sans en demander davantage, la vieille mère se leva, ouvrit  
 les bras à la nouvelle venue et l'embrassa avec cordialité :

— Qu'elle soit la bienvenue sous notre toit, et béni soit  
 Dieu qui nous l'envoie!

Je vous ai dit, monsieur, que j'étais le meilleur ami du  
 chasseur d'isards. Pendant bien des années, nous avions été  
 compagnons inséparables. Yves ne l'oubliait pas plus que

un orateur a promis l'appui des *ultramontains* et  
 sous ce nom il ne pouvait entendre que nos tépelets  
 fribourgeois.

Ce n'est pas auprès de nos concitoyens des petits  
 cantons, de la Suisse allemande, ni même du Valais  
 que les idées communardes, nihilistes, anarchistes et  
 autres trouveront jamais un accueil favorable. — Chez  
 nous, les tépelets préparent le terrain.

## Nouvelles suisses.

Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale  
 d'allouer au canton d'Unterwald-le haut, pour les  
 travaux de correction de l'Eybach, une subvention  
 fédérale de 50 % des dépenses effectives. Les frais  
 de correction du cours supérieur de ce torrent sont  
 évalués à 160,000 fr., ceux de la correction du cours  
 inférieur à 85,000 fr.

M. le colonel Frei, envoyé extraordinaire et minis-  
 tre plénipotentiaire de la Confédération suisse à Wa-  
 shington, obtient sur sa demande sa démission de ses  
 fonctions à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, avec remer-  
 ciements pour les services distingués rendus à la  
 Confédération. M. Alfred de Claparède, docteur en  
 droit de Genève, actuellement conseiller de légation  
 à Berlin, est désigné pour lui succéder.

*Médecins.* — Le congrès des médecins suisses aura  
 lieu à Lausanne, les 26 et 27 mai. Le programme  
 comprend, outre les séances de discussion, une visite  
 à l'Hôpital cantonal et une promenade sur le lac.

*Simplon.* — Dans son numéro du 22 avril, le *Po-  
 polo Romano*, de Rome, publie une intéressante let-  
 tre de M. Garrone, ingénieur, en faveur du Simplon.  
 M. Garrone réfute les arguments tirés contre le Sim-  
 plon du fait que la grande chaleur qu'on suppose  
 devoir se produire dans l'intérieur du tunnel rendrait  
 le percement impossible, ou du moins exigerait des  
 sacrifices énormes pour être combattue.

*Le temps.* — L'abaissement de température sur-  
 venu à la fin de la semaine dernière a été suivi de  
 chutes de neige assez considérables dans toutes les

moi. Aussi, le lendemain, à l'aube, il entra chez moi en me  
 disant :

— Allons, debout. Il y a de nouveau chez nous.

— Quoi donc?

— Je viens te chercher pour être mon garçon d'honneur.

— Bah! tu te maries donc? que je lui dis.

— Pourquoi pas? qu'il me répond.

Yves n'avait, en effet, rien qui pût empêcher son mariage.  
 Quoiqu'il tirât à la conscription deux ou trois mois plus tard,  
 il n'avait rien à craindre de ce côté : il était fils aimé de  
 femme veuve et, par conséquent, exempt du service militaire.

Voilà ce que disait chacun de nous, et quelques-uns même  
 avec un peu d'humeur; car nos jeunes gens n'étaient pas  
 sans envier un peu le beau chasseur d'isards sur lequel pleu-  
 vaient tous les bonheurs.

Hélas! mon cher monsieur, ces bonheurs-là ne devaient  
 pas être de longue durée!

Différentes circonstances avaient retardé le mariage. Les  
 papiers de la petite n'en finissaient pas d'arriver d'Espagne.  
 Bref, le chasseur épousa la belle Mercédès (c'était sous ce nom  
 qu'on la désignait dans toute la vallée d'Onan) seulement  
 dans les derniers jours de décembre. Ah! faisait-il un froid,  
*Dieu vivant!* La neige était tombée en telle abondance que  
 les communications étaient à peu près impossibles. Cepen-  
 dant le temps était tellement beau que la vieille mère voulut  
 descendre au village : sa présence à la municipalité n'était  
 pourtant pas indispensable puisqu'elle avait donné son con-  
 sentement. Enfin, cette femme, elle, désirait faire sa croix  
 sur le registre. Son fils ne pouvait guère lui refuser cela.  
 Elle vint donc. (A suivre.)

régions élevées de notre pays. Il a même neigé samedi matin à Zurich; quelques flocons sont aussi tombés à Genève ce même jour. Les hauteurs du Jorat étaient recouvertes de neige fraîche.

Dans les Alpes, on signale de véritables tempêtes. Le 20 avril aucun transport n'a pu s'effectuer entre Andermatt et Gœschenen; ces localités étaient plongées dans l'obscurité, tant la neige tombait serrée. Sur la route du Simplon, la poste partant de Brigue n'a pu dépasser Bérisal par suite d'une tourmente de neige empêchant toute circulation.

L'association des femmes suisses est en procès avec son ex-présidente, Mlle Fahrner, docteur, qui refuse de remettre à Madame Gschwind, désignée pour lui succéder, les fonds de l'association. Mlle Fahrner, a convoqué de sa propre autorité une autre assemblée à Zurich, laquelle a annulé les délibérations précédentes, replacé Mlle Fahrner sur son fauteuil et expulsé quatre membres de l'association coupables d'avoir « suscité des querelles. » Au nombre des quatre victimes, auxquelles leur expulsion a été signifiée par simple carte postale, figure Mme Gschwind, la présidente *in partibus*.

Quand les femmes se disputent ! . . .

**Travaux manuels.** — Le Comité central de la Société suisse pour le développement de l'enseignement des travaux manuels s'est réuni lundi, à 1 heure, au Lycée, à Fribourg, sous la présidence de M. Rudin, de Bâle. Le comité a voté une adresse aux autorités fédérales dans le but d'obtenir que le cours normal de travail manuel soit mis au même rang que les autres enseignements professionnels signalés à l'art. 2 de la loi fédérale sur cette matière.

**S.-O.-S.** — Les recettes du chemin de fer de la Suisse-Occidentale et du Simplon durant le mois de mars 1888 s'élèvent à fr. 1,000,000. Recettes du mois correspondant de 1887 fr. 974,000. Différence francs 26,000. Recette à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1888 francs 2,480,000, durant la même période de 1887, francs 2,462,000. Différence, fr. 18,000.

**Zurich.** — L'assemblée de protestation contre l'expulsion des socialistes par le Conseil fédéral comptait environ 1200 personnes. L'orateur principal a été Vogelsanger. La résolution adoptée condamne l'expulsion comme une violation du droit d'asile et exprime aux expulsés les regrets et la sympathie des manifestants. Les quatre expulsés ont rédigé une lettre de protestation.

— La fête de « Sechseläuten » a pleinement réussi. Toute la ville était payoisée. Il y a eu cortège historique. Un groupe représentait l'Escalade de Genève.

— La section Utto, de Zurich, du C. A. S. a réuni 6200 fr. pour les victimes des avalanches.

— La société cantonale zuricoise des carabiniers a décidé de ne pas faire actuellement de démarches en vue d'obtenir le prochain tir fédéral.

— Le lac de Zurich s'est recouvert dimanche dernier d'une mince couche de glace, entre Thalweil et Küssnacht, qui actuellement a complètement disparu.

**Berne.** — Un affreux accident est arrivé vendredi matin à Schloszwyl, dans la scierie de M. Fritz Brand, marchand de bois. Un domestique, vieillard de près de 70 ans, voulut graisser une roue pendant la marche de la scie. Ses vêtements ayant été saisis par un engrenage, il ne put se dégager et fut littéralement écrasé entre la roue et la paroi.

— Le colonel Rodolphe Schmid, directeur de la fabrique d'armes de la Confédération, a reçu, par l'intermédiaire de l'ambassade russe, une magnifique bague avec brillants, de la part du czar.

— Un grave accident s'est produit le 14 courant à Lejoux. Des enfants s'amusaient dans un endroit du village où était remis le triangle (chasse-neige) lequel était debout soutenu par une pièce de bois. Un garçon d'une huitaine d'années, ayant ôté ce support, le triangle tomba et atteignit le petit imprudent, qui fut tué sur le coup. Le pauvre enfant, entre autres blessures, avait une fracture du crâne, une jambe cassée et la mâchoire fort maltraitée.

**Uri.** — Une caravane composée d'une vingtaine de traîneaux descendait à grande vitesse la gorge de la Schöllenen, venant d'Andermatt. C'étaient des Américains et des Anglais qui avaient organisé une partie de plaisir. Arrivé dans le voisinage du Pont-du-Diable, le dernier traîneau roula dans le lit de la Reuss avec ceux qui le montaient. Une avalanche recouvrant encore cette région, le cocher, les touristes, les chevaux et le traîneau n'eurent aucun mal; mais on eut toutes les peines du monde à les retirer du fond du ravin.

**Soleure.** — Le fameux procès Roth et consorts est jugé. Le tribunal a condamné Sieber, ancien conseiller d'Etat, à 5 1/2 ans de réclusion pour vol, faux et détournement, Adler à 3 1/2 ans, Roth à 2 1/2 ans et Niggeli à six mois de la même peine. En ce qui concerne la peine des deux premiers, il sera fait déduction de six mois de prison préventive.

— Le 11 février, le dernier train de chemin de fer passant à Trimbach avait couru un danger imminent de déraillement; un malfaiteur resté inconnu avait placé deux lourdes pièces de sapin en travers de la voie. Le même individu avait détruit le fil de fer destiné à faire manœuvrer le signal. La direction du chemin de fer Central avait promis une prime de cent francs pour l'arrestation de ce misérable, qui vient d'être découvert: c'est un nommé Fréd. Jenni, et originaire d'Ennenda (Glaris).

**St-Gall.** — Le joli village de Mels a failli être détruit tout entier par un éboulement. Jeudi, une bande de terrain s'est mise à glisser, au milieu du village, entraînant six granges pleines de foin. Le sol a été pelé jusqu'au roc et la masse entière s'est précipité; avec fracas dans une gorge profonde, au-dessous du village. Une maison d'habitation a failli partager le même sort; une pile de bois qui se trouvait tout auprès et une petite écurie dans laquelle était un porc ont été entraînés par l'éboulement.

**Tessin.** — Mme Maggini, maîtresse d'école à Contrex, avait été régulièrement confirmée l'année dernière dans l'exercice de sa charge; mais la municipalité revenant sur sa propre décision, annula peu après le décret de confirmation. La maîtresse recourut au Conseil d'Etat sans obtenir la moindre satisfaction. Elle s'adressa alors au Tribunal fédéral, lequel a rendu un jugement admettant en plein les conclusions de Mme Maggini, représentée par M. A. Carrard, avocat à Lausanne, et condamnant le conseil d'Etat du Tessin à payer deux années de traitement à la recourante, plus 300 fr. pour frais de la cause.

**Vaud.** — Un comité s'est constitué à Montréux pour la construction de bains publics. Selon les études faites, l'établissement projeté nécessiterait une dépense de quinze mille francs. On espère réunir cette somme sans trop de peine et mener à bien sans tarder une entreprise depuis longtemps reconnue de première nécessité.

— Le Conseil communal de Vevey a voté un crédit de 14,000 fr. pour la construction d'un mur de digue sur la rive gauche de la Veveyse, la dépense devant être remboursée par l'entreprise de la Veveyse. Il a adopté en outre des plans et devis prévoyant une dépense de 26,000 fr., pour la construction d'une place de débarquement sur le terrain concédé par l'Etat de Vaud.

**Valais.** — Un cortège allégorique se produira le 6 mai prochain, pendant l'exposition agricole de Martigny. Voici quelques détails sur la composition de ce cortège: Un détachement de gendarmerie ouvre la marche, suivi par des gardes à cheval; puis 2 sections d'anciens Suisses précédées d'une batterie de tambours; viennent ensuite les figurants de Saxon dont les costumes sont, paraît-il, du meilleur goût. D'élégants cavaliers, des déesses, des faucheurs et faucheuses, Silène et Bacchus, vendangeurs et vendangeuses. Martigny-Ville et Bâtiar présenteront leur corps de ballet composé de bergers et bergères; char de la Laiterie modèle qui ne sera pas sans intérêt, fruitiers et bergers; plus un groupe d'excentriques représentant la mode, etc.

**Neuchâtel.** — Un jeune garçon de 4 à 5 ans qui jouait avec des camarades à Boudry, sur le bord de l'Areuse, est tombé dans la rivière, considérablement grossie par la fonte des neiges, et a été emporté par le courant. Malgré de nombreuses recherches, son corps n'est pas retrouvé.

— On annonce que l'individu qui, il y a quelques jours, a attaqué une bonne à Pierre-à-Bot, a été arrêté à Delémont, d'où il a été amené dans les prisons de Neuchâtel. C'est un nommé Alfred Steiner, qui a purgé récemment au pénitencier une condamnation pour vol.

**Nouvelles étrangères.**

**France.** — Le Conseil municipal de Paris a tenu lundi une séance des plus violentes au sujet de Boulanger. Le Conseil a voté un ordre du jour de M. Joffrin, blâmant la campagne plébiscitaire et boulangiste. Il a voté ensuite un article additionnel déclarant que le Conseil était prêt à se mettre à la tête du peuple pour sauver la liberté et la République. Enfin il a émis un vote de confiance dans le ministère Floquet.

— Dans la séance du conseil des ministres, M. Floquet a constaté la cessation des manifestations de la rue. Il a ajouté que toutes les mesures étaient prises pour assurer l'ordre public.

— Le comte de Paris a reçu récemment de nombreux hommes politiques. Il a déclaré que tous les conservateurs devaient demander la révision de la constitution et le rétablissement de la monarchie.

**Allemagne.** — Le caractère particulier de la maladie de Frédéric III est que l'empereur paraît par instants à deux doigts de la mort, puis semble tout à coup revenir à la santé. Il en sera ainsi jusqu'au dénouement fatal qui se produira au moment où on l'attendra le moins.

**Belgique.** — Inauguration du Grand concours international de Bruxelles 1888. — On s'est occupé à diverses reprises de l'état d'avancement des travaux du grand concours et de la date d'ouverture de l'Exposition. Il paraîtrait que le comité exécutif a résolu de faire l'inauguration des jardins le 5 mai 1888, jour primitivement fixé. — Quant à l'aménagement intérieur des halles, il ne sera terminé que le 19 mai, veille de la Pentecôte. — Si l'on prend en considération l'hiver rigoureux et le mauvais temps des derniers mois, conditions climatiques que l'on n'avait plus connues depuis nombre d'années, on conçoit aisément qu'il n'y a rien d'étonnant dans ce petit retard. — L'ouverture du 19 mai serait marquée par de brillantes cérémonies. — Un dernier appel a été adressé aux Belges et aux étrangers pour qu'ils hâtent l'envoi des produits qu'ils veulent exposer, afin que tout soit prêt et placé au moment voulu. — On nous dit que les sections anglaises, autrichiennes et allemandes seront entièrement terminées vers le 5 mai.

**Angleterre.** — Une explosion de grison a eu lieu dans les mines de Sainte-Hélène à Werkington. Il y a eu trente morts. La galerie où s'est produite la catastrophe a dû être inondée; elle ne pourra être explorée avant trois semaines; 17 cadavres y sont restés.

**CANTON DE FRIBOURG**

On écrit au *Bien public* :

En apprenant que le Conseil d'Etat du canton de Fribourg n'avait pas renoncé à son idée d'acheter le domaine de Drogneus, il m'a paru utile de vous faire l'histoire de cette néfaste propriété.

Drogneus fut une propriété de la famille de Bocard, vendue à M. D., de Mondon, il y a une trentaine d'années. M. D., homme très intelligent et savant agronome, défricha les bois dont la vente paya presque le domaine entier.

Heureux de la bonne affaire qu'il croyait avoir conclue, M. D. se lança dans les bâtisses, les drainages et les améliorations, ne doutant pas que le rapport du domaine ne fût suffisant pour payer les intérêts et un fort amortissement des dettes qu'il contractait. Malheureusement pour lui, il n'en fut point ainsi et M. D. dut se défaire du domaine à tout prix.

Un de mes amis avait un revers sur Drogneus et me proposa d'en entreprendre l'exploitation. Heureusement pour nous que je m'y refusai, car Drogneus a fait perdre de l'argent à tous les propriétaires qui y ont touché. Les amis du N° 13, propriétaires actuels, seraient bien les premiers qui auraient su y faire des profits. Le domaine de Drogneus passa aux mains d'un créancier de M. D., qui le revendit à M. Quenlain. Celui-ci y fit pour plus de 100,000 fr. de dépenses et améliorations, et ses héritiers le revendirent à la société Robadey & Cie pour 105,500 fr. L'Etat de Fribourg aurait, dit-on, offert 140,000 fr., mais M. Robadey & Cie veulent gagner davantage et ont refusé ces magnifiques propositions. Il est vrai que les associés sont en procès et que, jusqu'à ce jour, ils ont déjà perdu passablement d'argent, malgré la vente à distraire des fleurs pour seule amélioration. J'oublie peut-être bien des détails, mais voilà bien le fond de l'histoire de Drogneus.

Pourquoi ce domaine reste-t-il mauvais, malgré les capitaux et l'intelligence dépensés pour l'améliorer?

En deux mots, les terres de Drogneus ont un mauvais fond: la tourbe ou le sable.

Toute cette belle pièce de terre, en dessous du chemin de fer, est marécageuse et tourbeuse; elle a été drainée au moins deux fois sans succès. M. L., ayant à sa disposition les capitaux de M. Q., a tenté un troisième drainage qui donna de meilleurs résultats, pour un temps. Mais la pente manque et, dans ce cas, les tuyaux ou les coulisses de pierres se bouchent continuellement. L'entretien de ce drainage devient donc absolument ruineux. Cela est certain, pour quiconque a un peu d'expérience de ces sortes de choses.

La partie du domaine, qui est au-dessus du chemin de fer, n'a qu'une très faible croûte de terre, qui recouvre le sable ou la molasse. M. L. s'aperçut bientôt que les engrais ordinaires se perdaient sur ce pré toujours sec et brûlé; il y mit chaque année une forte quantité d'engrais chimiques qui, au moins, faisait produire un peu de foin et donnait une apparence convenable au pré: de la ferme.

En outre, les fourrages de Drogneus sont mauvais; les vaches ne les mangent qu'avec difficulté. Pour obvier à cela, M. L. devait hacher tout son foin pour le mélanger avec les substances qui en changeaient le goût. Il mettait, en outre, du sel dans les tas de foin pour que la fermentation lui donne un meilleur saveur.

Je dois ajouter que les bonnes terres de Drogneus se trouvent au-dessus des fermes, près de Villaranou. Ces terres furent achetées par M. Q. Il y a environ 14 hectares. Ces sont des champs, mais la conduite des engrais de ferme y est rendue très difficile par la situation élevée et éloignée de ces terres, par rapport aux bâtiments d'exploitation.

Pour conclure, je connais assez Drogneus pour dire que

l'Etat ferait un mauvais son en achetant ce domaine.

On nous dit que en goût par les officiers d'Etat, fixent à l'heure à deux cent mille francs.

Le Conseil d'Etat chiffre! — Qu'en dit-on?

Le Grand Conseil pour mardi 1<sup>er</sup> mai rent les projets de rance du bétail.

Le Conseil fédéral bourg resterait au nagé également pu succursale sera éta

Le tribunal crim meurtre commis à turée sur son prop étouffé. La coupab à vingt ans de ma

Le feu a compl Chésopelloz, appa habitée par son fe février. Le feu a une chambre du p mille était aux ch mobilier, ni linges détruit en moins n'était pas encore

Un soir de la s sant à Bennewyl, à loger dans l'éta fatigué, disait-il, cédà à son désir. sur la paille de l médicale a conste venant évidemm surs n'étaient ce directement la m famille bernoise Une enquête s'in

**Nos concer** organisé par n l'hôtel des Alpes Un certain no

**Amo** Le jeudi 17 n sera en amodiatio à dater du 22 nov de Ville de ce li L'enchère aura de cet établisseme ditions dont on pe Greffe municipal. Château-d'Ex, 247]

**Prêts h** Le sousigné e bonnes hypothèq tagenses, au 4 1/4 variant de 500 à Bulle, le 19 jan 88] P. I

Pour redonner leur brillant avec le nouveau **VERNIS DE** Le succès sera Prix du flacon — Seul dépôt po de la Gruyère, à

On peut obten librairie de J. V chure: Les du bas-ventre et pour les hernies

**Ouverture d** Eau sulfureu Ventouses tous etc.— Invitatio On un domaine d' dresser au bure

il des ministres, M. Flo-  
des manifestations de la  
s mesures étaient prises

qu récemment de nom-  
l a déclaré que tous les  
nder la mort, puis semble  
ent de la monarchie.

ctère particulier de la  
que l'empereur paraît  
de la mort, puis semble  
té. Il en sera ainsi jus-  
se produira au moment

tion du Grand concours  
1888. — On s'est occupé  
avancement des travaux  
late d'ouverture de l'Ex-  
comité exécutif a résolu

Le tribunal criminel de Romont a jugé l'horrible  
meurtre commis à Vuarmarens par une mère déna-  
turée sur son propre enfant, âgé d'un an, qu'elle a  
étouffé. La coupable, Louise Dutoit, a été condamnée  
à vingt ans de maison de force.

Le feu a complètement consumé une maison de  
Chésopelloz, appartenant au gendarme Audergon et  
habité par son fermier qui y était entré au mois de  
février. Le feu a pris jeudi, après 10 heures, dans  
une chambre du premier, pendant que toute la fa-  
mille était aux champs. Rien n'a pu être sauvé, ni  
mobilier, ni linge, ni argent, ni cheptel, tout a été  
détruit en moins d'une heure. L'infortuné fermier  
n'était pas encore assuré.

Un soir de la semaine dernière, un homme, pas-  
sant à Bennewyl, près Alterswyl (Singine), demanda  
à loger dans l'étable d'une ferme, parce qu'il était  
fatigué, disait-il, et ne pouvait aller plus loin. On ac-  
céda à son désir. Le lendemain matin, on ne trouva  
sur la paille de l'étable qu'un cadavre. L'expertise  
médicale a constaté plusieurs blessures à la tête, pro-  
venant évidemment de voies de fait. Mais ces bless-  
ures n'étaient cependant pas de nature à provoquer  
directement la mort. Le malheureux est fils d'une  
famille bernoise habitant la commune d'Alterswyl.  
Une enquête s'instruit.

Etat du canton de Fribourg  
acheter le domaine de Dro-  
faire l'histoire de cette  
a famille de Boccard, vendue  
trentaine d'années. M. D.,  
agronome, défricha les bois  
maine entier.

qu'il croyait avoir conclue,  
les drainages et les amélio-  
rations du domaine ne fut sur-  
un fort amortissement des  
sement pour lui, il n'en fut  
de du domaine à tout prix.  
s sur Drogneus et me pro-  
tation. Heureusement pour  
gnens a fait perdre de l'ar-  
y ont touché. Les amis du  
aient bien les premiers qui  
Le domaine de Drogneus  
de M. D., qui le revendit à  
plus de 100,000 fr. de dépen-  
s le revendirent à la so-  
100 fr. L'Etat de Fribourg  
mais MM. Robadey & Cie  
refusé ces magnifiques pro-  
ciés sont en procès et que,  
du passablement d'argent,  
ries pour seule amélioration.  
ails, mais voilà bien le fond

mauvais, malgré les capi-  
our l'améliorer?  
ognens ont un mauvais fond :

re, en dessous du chemin de  
euse; elle a été drainée au  
., ayant à sa disposition les  
oisième drainage qui donna  
emps. Mais la pente manque  
coulisses de pierres se bou-  
ien de ce drainage devient  
est certain, pour quiconque  
tes de choses.

au-dessus du chemin de fer,  
terre, qui recouvre le sable  
ientôt que les engrais ordi-  
jours sec et brûlé; il y mit  
d'engrais chimiques qui, au  
de foin et donnait une appa-  
erme.

Drogneus sont mauvais; les  
difficulté. Pour obvier à cela,  
in pour le mélanger avec les  
le goit. Il mettait, en outre,  
pour que la fermentation lui

s terres de Drogneus se trou-  
s de Villaranou. Ces terres  
environ 14 hectares. Ce sont  
engrais de ferme y est ren-  
on élevée et éloignée de ces  
ts d'exploitation.

chez Drogneus pour dire que

l'Etat ferait un mauvais marché et une détestable combi-  
naison en achetant ce domaine pour utiliser la fondation Four-  
nier.

On nous dit que les propriétaires de Drogneus, mis  
en goût par les offres déjà trop élevées du Conseil  
d'Etat, fixent à l'heure qu'il est leur prix de vente  
à deux cent mille francs.

Le Conseil d'Etat serait disposé à accepter ce  
chiffre! — Qu'en dira le Grand Conseil?

Le Grand Conseil est convoqué en session ordinaire  
pour mardi 1<sup>er</sup> mai prochain. Dans les tractanda figu-  
rent les projets de loi sur les auberges et sur l'assu-  
rance du bétail.

Le Conseil fédéral a décidé que la poste de Fri-  
bourg resterait au bâtiment actuel agrandi et amé-  
nagé également pour télégraphe et téléphone. Une  
succursale sera établie dans le haut de la ville.

Le tribunal criminel de Romont a jugé l'horrible  
meurtre commis à Vuarmarens par une mère déna-  
turée sur son propre enfant, âgé d'un an, qu'elle a  
étouffé. La coupable, Louise Dutoit, a été condamnée  
à vingt ans de maison de force.

Le feu a complètement consumé une maison de  
Chésopelloz, appartenant au gendarme Audergon et  
habité par son fermier qui y était entré au mois de  
février. Le feu a pris jeudi, après 10 heures, dans  
une chambre du premier, pendant que toute la fa-  
mille était aux champs. Rien n'a pu être sauvé, ni  
mobilier, ni linge, ni argent, ni cheptel, tout a été  
détruit en moins d'une heure. L'infortuné fermier  
n'était pas encore assuré.

Un soir de la semaine dernière, un homme, pas-  
sant à Bennewyl, près Alterswyl (Singine), demanda  
à loger dans l'étable d'une ferme, parce qu'il était  
fatigué, disait-il, et ne pouvait aller plus loin. On ac-  
céda à son désir. Le lendemain matin, on ne trouva  
sur la paille de l'étable qu'un cadavre. L'expertise  
médicale a constaté plusieurs blessures à la tête, pro-  
venant évidemment de voies de fait. Mais ces bless-  
ures n'étaient cependant pas de nature à provoquer  
directement la mort. Le malheureux est fils d'une  
famille bernoise habitant la commune d'Alterswyl.  
Une enquête s'instruit.

Etat du canton de Fribourg  
acheter le domaine de Dro-  
faire l'histoire de cette  
a famille de Boccard, vendue  
trentaine d'années. M. D.,  
agronome, défricha les bois  
maine entier.

qu'il croyait avoir conclue,  
les drainages et les amélio-  
rations du domaine ne fut sur-  
un fort amortissement des  
sement pour lui, il n'en fut  
de du domaine à tout prix.  
s sur Drogneus et me pro-  
tation. Heureusement pour  
gnens a fait perdre de l'ar-  
y ont touché. Les amis du  
aient bien les premiers qui  
Le domaine de Drogneus  
de M. D., qui le revendit à  
plus de 100,000 fr. de dépen-  
s le revendirent à la so-  
100 fr. L'Etat de Fribourg  
mais MM. Robadey & Cie  
refusé ces magnifiques pro-  
ciés sont en procès et que,  
du passablement d'argent,  
ries pour seule amélioration.  
ails, mais voilà bien le fond

mauvais, malgré les capi-  
our l'améliorer?  
ognens ont un mauvais fond :

re, en dessous du chemin de  
euse; elle a été drainée au  
., ayant à sa disposition les  
oisième drainage qui donna  
emps. Mais la pente manque  
coulisses de pierres se bou-  
ien de ce drainage devient  
est certain, pour quiconque  
tes de choses.

au-dessus du chemin de fer,  
terre, qui recouvre le sable  
ientôt que les engrais ordi-  
jours sec et brûlé; il y mit  
d'engrais chimiques qui, au  
de foin et donnait une appa-  
erme.

Drogneus sont mauvais; les  
difficulté. Pour obvier à cela,  
in pour le mélanger avec les  
le goit. Il mettait, en outre,  
pour que la fermentation lui

s terres de Drogneus se trou-  
s de Villaranou. Ces terres  
environ 14 hectares. Ce sont  
engrais de ferme y est ren-  
on élevée et éloignée de ces  
ts d'exploitation.

chez Drogneus pour dire que

chez Drogneus pour dire que

localité, et qui s'y connaissent en musique, avaient  
tenu à profiter de cette bonne occasion d'entendre  
de véritables artistes.

Soyons galant et décernons nos premiers éloges  
aux gracieuses demoiselles de Bulle qui ont bien  
voulu prêter le concours de leurs talents.

Nous avons déjà entendu Mlle H. G., mais nous  
avons constaté de réels progrès: sa voix est plus  
souple, elle donne plus d'expression à ses chants, sa  
prononciation est bonne, nous dirions même très  
bonne; c'est chose assez rare.

Le passage du *Freischütz*, qu'elle a donné en pre-  
mier, était très difficile; il a été quand même fort  
écouté et très applaudi. La jolie romance: *Rose*,  
*souviens-toi*, était cependant mieux appropriée au  
genre qui convient à la voix et aux études de Mlle  
H. G.; aussi son exécution a été bien supérieure à  
celle de la première pièce. Mlle G. est une artiste  
d'avenir; elle a une belle voix agréable et puissante;  
nous lui disons donc: Au revoir à l'un de nos plus  
prochains concerts!

Mlles J. M. et C. M. ont donné avec entrain et en  
pianistes qui s'y connaissent la charmante ouverture  
de *Suppé Poète et paysan*. Mlle J. M. connaît fort  
bien le piano, mais nous préférons entendre sa jolie  
voix, si fraîche et si sympathique. Mlle C. M. était à  
ses débuts; ils nous assurent une bonne pianiste de  
plus.

Nous devons nous féliciter de posséder au milieu  
de nous des éléments si précieux et qui nous promet-  
tent pour l'avenir de charmantes soirées musicales.

Nous ne parlerons qu'en passant de M. Herberhold  
qui nous a donné une nouvelle preuve de son talent  
de pianiste et de son culte pour Chopin.

Nous devons une mention toute spéciale à la So-  
ciété de musique qui ne manque aucune occasion de  
nous régaler de ses joyeux morceaux et qui est d'un  
dévouement qui mérite les encouragements de tous.

Personne ne nous en voudra si nous gardons pour  
la bonne bouche le héros de la soirée. M. Nossek et  
son violon sont de vrais charmeurs; nous ne pouvons  
les séparer, car ils ne font qu'un. L'âme de l'artiste  
n'était elle pas tout entière dans les vibrations de  
ces cordes harmonieuses et le jeu sublime de cet ar-  
chet qu'on serait tenté d'appeler divin?

C'est surtout dans l'exécution de ses propres œu-  
vres que M. Nossek excelle.

Nous avons appris que cet artiste d'élite est notre  
voisin, il habite Lausanne. Espérons que nous aurons  
quelquefois la bonne fortune de l'entendre.

En finissant, nous nous permettons de donner un  
conseil. A l'avenir, on ferait bien de mentionner dans  
le programme qu'une partie de la recette sera affect-  
ée à une œuvre de bienfaisance.

Le public bullois a été habitué à voir le produit  
des concerts appliqué à des buts charitables.

La belle saison approche, et, en été, on se décide  
difficilement à passer toute une soirée dans une salle  
fermée, et cela malgré les raffineries de la ventila-  
tion; cependant un concert dont la recette serait  
destinée à venir en aide aux malheureuses victimes  
des avalanches du Valais aurait certainement un  
plein succès.

**Avis aux militaires.** — Un avis du départe-  
ment militaire rappelle que les officiers de compa-  
gnie, les sous-officiers et les soldats de l'infanterie  
de l'élite et de la landwehr, portant fusil, qui dési-  
rent se libérer des exercices de tir obligatoires, doi-  
vent tirer 30 cartouches dans une société de tir en  
se conformant aux prescriptions fédérales à cet égard.  
Ceux qui n'auront pas fait le tir de ces 30 balles se-  
ront appelés en automne à un service de trois jours,  
y compris ceux d'entrée et de licenciement, mais sans  
avoir droit ni à la solde, ni à une indemnité de route.

Sont dispensés des exercices de tir les militaires  
appelés en 1888 et les sous-officiers et soldats des  
années 1844, 1845 et 1846.

La Société des carabiniers de Bulle avise les mili-  
taires que les exercices de tir obligatoires de 30 car-  
touches auront lieu le 29 avril et les 13 et 27 mai,  
de 1<sup>1/2</sup> heure à 6 heures.

L'apport des livrets de tir et de service est indis-  
pensable. (Communiqué.)

**Cercle des Arts et Métiers de Bulle.**  
Assemblée générale des membres de ce Cercle, au  
local, dimanche 29 avril, à 10 1/2 heures avant midi.  
(Communiqué.)

Ensuite de l'effondrement du pont dit « des Gran-  
ges » sur le torrent de la Trême, les administrations  
communales de Bulle et de La Tour préviennent le  
public qu'une passerelle, offrant toute garantie de  
sécurité, mais réservée aux piétons seulement, sera  
établie incessamment. (Communiqué.)

**Anémie, pâles couleurs, faiblesse,**  
ainsi que les maux de cœur, le manque d'appétit, le froid des  
pieds et des mains, la lassitude, la disposition aux frissons  
et refroidissements, disparaissent avec la cure du véritable  
Cognac ferrugineux Golliez, dont les effets splendides sont  
attestés par des milliers de certificats, 14 ans de succès con-  
stants et par les plus hautes récompenses aux expositions  
internationales de Paris, Vincennes, le Havre, Toulouse,  
Lyon, Boulogne-sur-Mer, en 1886 et 1887. (H31X)  
Eviter soigneusement les imitations et contrefaçons en exige-  
ant sur chaque étiquette le nom du dépositaire général,  
Fréd. Golliez, Morat, et la marque des deux palmiers.  
En vente dans les pharmacies et bonnes drogueries.

GRUYÈRE

**Nos concerts.** — Dimanche passé, le concert  
organisé par notre jeune directeur de musique, à  
l'hôtel des Alpes, faisait salle comble.  
Un certain nombre de personnes étrangères à la

**Amodiation.**  
Le jeudi 17 mai 1888, dès 1 heure du  
jour, la Muniipalité de Château-d'Ex expo-  
sera en amodiation pour le terme de six ans,  
à dater du 22 novembre prochain, l'**Hôtel  
de Ville** de ce lieu et ses dépendances.  
L'enchère aura lieu dans la grande salle  
de cet établissement sous de favorables con-  
ditions dont on peut prendre connaissance au  
Greffé municipal.  
Château-d'Ex, 21 avril 1888.  
247] GREFFE MUNICIPAL.

**Prêts hypothécaires.**  
Le soussigné est chargé de placer sur de  
bonnes hypothèques et à des conditions avan-  
tageuses, au 4 1/4 et au 4 1/2 %, des sommes  
variant de 500 à 20,000 fr.  
Bulle, le 19 janvier 1888.  
38] P. FAVRE, notaire, Bulle.

Pour redonner aux meubles mats et tachés  
leur brillant primitif, qu'on fasse un essai  
avec le nouveau  
**VERNIS DE COPAL POUR MEUBLES**  
Le succès sera surprenant.  
Prix du flacon avec mode d'emploi: 80 cent.  
— Seul dépôt pour le district à l'imprimerie  
de la Gruyère, à Bulle. [229]

On peut obtenir gratis et franco, par la  
librairie de J. Wirz, à Grueningen, la bro-  
chure:  
**Les hernies**  
du bas-ventre et leur guérison, un conseiller  
pour les hernieus. [36]

**Ouverture des Bains de Montbarry**  
dimanche 6 mai.  
Eau sulfureuse. — Bains à toute heure. —  
Ventouses tous les jours. — Truites de rivière,  
etc. — Invitation cordiale. [253] I. SKYDOUX.

**On offre à faner**  
un domaine d'une vingtaine de poses. — S'a-  
dresser au bureau du journal. [254]

**LA BALOISE**  
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE  
FONDÉE A BALE EN 1864  
Etat des assurances en cours en 1887 . . . . . Fr. 105,000,000  
Capital social . . . . . Fr. 10,000,000  
(1 million versé, 9 millions d'obligations.) » 30,000,000  
Réserves . . . . . Fr. 20,000,000 » 25,000,000  
Assurances payées depuis la fondation . . . . . » 25,000,000

Polices incontestables après 5 ans, le capital payable en totalité, même en cas de suicide, de duel, etc; innovation d'une importance capitale pour la famille et pour les porteurs de police servant de garantie.  
Les bénéfices de la Compagnie sont répartis chaque année aux assurés avec participation.  
**OPÉRATIONS DE LA BALOISE:** Assurances en cas de décès; assurances mixtes et à terme fixe; assurances de dotation et de prévoyance pour la vieillesse; Rentes viagères, etc.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'agent de la Compagnie, C. Schmidt, à Bulle. [187]

**LA FABRIQUE D'ENGRAIS CHIMIQUES**  
de Fribourg et Renens, à Fribourg,  
rappelle à MM. les agriculteurs ses produits garantis purs à base d'os et notamment son en-  
grais universel N° 8 si apprécié depuis de longues années. Livraison franco et avec rabais  
considérable pour quantités importantes. Dépôts dans les principales localités du canton.  
Prompte réponse à toute demande de renseignement. (H-136-F) [171]

**Mises de fleuries.**  
Lundi 30 avril courant, dès 2 heu-  
res après midi, à la pinte des Vernes, à Pringy,  
il sera exposé en vente en mises publiques les  
fleuries en foin et regain des pièces de terre  
désignées sous les art. 807, 938 et 808 du ca-  
dastre de Gruyères, ayant appartenu à Fran-  
çois GREMION du Caroz. [255]

Dimanche 13 mai:  
**Bonne musique**  
et danse  
à l'auberge du Tirage, à Bulle.  
Invitation cordiale.  
MARTIN MORAND, tenancier. [252]

**A vendre:**  
Du bon foin à distraire.  
S'adresser à DELACOMBAZ, au Gérignoz près  
Vuippens. [237]

**Avis médical.**  
M. Ch. BROLLET, médecin-  
chirurgien-dentiste, à Fribourg, sera  
à Bulle, hôtel des Alpes, le 9 mai,  
jour de foire. (H238F) [248]

**Goutte.**  
A la connaissance des malades gouteux  
que M. Brémicker, méd. prat., à Glaris, par  
son traitement par lettre, m'a complètement  
guéri de la goutte avec des douleurs atroces.  
Lunnern, juillet 1887. Stehli, syndic. [249]

**ENGRAIS COIGNET**  
A BASE D'OS ET DE MATIÈRES TORRÉFIÉES  
DOSAGES GARANTIS  
Engrais spécial pour prairies et toutes cul-  
tures. — Plus de 40 médailles d'or et diplômes  
d'honneur aux diverses expositions.  
Agent général pour Bulle et la Haute-  
Gruyère: M. Seydoux, hôtel du Cheval-  
Blanc, à Bulle. Dépôt à la gare.  
Agent pour la Basse-Gruyère: M. Féli-  
cien Capany. Dépôt à Marsens. [92]

**Conduite de bois.**  
MM. Genoud & Peyraud, à Tour-de-Trême,  
mettent au concours la conduite de 150 moules  
métriques de foyard depuis La Villette à  
Bulle. — S'annoncer à leur bureau dans la  
huitaine. [257]

Dimanche 29 avril prochain,  
en cas de beau temps: [256]

**Récréation musicale**  
donnée par la Musique de Bulle  
à l'Aigle-Noir, à Riaz.  
A vendre: Une certaine quantité de  
traire.  
S'adresser au bureau du journal. [638]

**A vendre:**  
Un piano en bon état, mécanisme de  
Paris. [251]  
S'adresser à A. DAVET, procureur, à Bulle.

**E. VIOGET & C<sup>ie</sup>**  
LAUSANNE  
Tabac du Landsturm  
EN  
VENTE  
PARTOUT  
Au centre de la ville, un  
appartement au 3<sup>e</sup> étage.  
S'adresser au bureau du journal qui indi-  
quera. [250]

**GLASSON & Co. — FERS BULLE**

Fers de toutes dimensions;  
Fers spéciaux; tôles;  
Fer I pour constructions;  
Tuyaux fer pour conduites d'eau, etc.;  
Pompes à eau et à purin;  
Pointes à bardeaux et à latter;  
Caillets vieux 1<sup>re</sup> qualité;  
Toiles à fromage; Tranche-caillée;  
Toiles métalliques galvanisées  
pour clôtures. [139]

**AVIS**

Le soussigné informe les amateurs de vins blancs étrangers qu'il est en mesure de leur fournir de

**bons crus d'Italie ou d'Orient**  
*analysés et garantis naturels*  
au prix de 45 cent. le litre par pièce de 5 à 600 litres et de 47 à 50 cent. par quantités en dessous de 500 litres, le tout franco en gare ou pris en cave à Bulle.  
Il rappelle de même à sa clientèle qu'il est continuellement assorti en *bons vins blancs du pays*, ainsi qu'en bonne qualité de *vins rouges* courants et supérieurs.  
**Paul FEIGEL**, nég. en vins, 235] à Bulle.

**Chez Jos. Crotti, entrepreneur,**

derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle :  
**Ciment** suisse et étranger, chaux lourde, gypse des meilleures provenances, **tuyaux** en terre cuite d'Aarau (pour lieux d'aisance, etc.), conduites d'eau, tuyaux en ciment, briques et plots en ciment comprimé (pour cheminées, réservoirs, écuries, etc.), **planelles** en scorie et ciment comprimé pour galandages intérieurs. — Prix réduits. [183]

**LA ZURICH**

Compagnie d'assurances contre les accidents à Zurich.

Recette de prime en 1886, Fr. 2,815,000 —  
Indemnités payées jusqu'à fin 1886 . . . . . 10,113,000 —

Assurances individuelles et de voyage par terre et par mer.  
Assurances collectives et de responsabilité civile

Conditions avantageuses. Primes fixes modiques.  
Pour tous renseignements, s'adresser à MM. **G. Keller**, agent général, à Berne; **Ph. Guidi**, cons. comm., à Fribourg; **F. Beerour**, négociant, à Bulle; [152] **Ch. Bächler**, négociant, à Morat.

**LIMES**

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le **second jeudi après la foire**, sur la place du Tilleul, à **BULLE**.  
Se recommander

**A. Raggenbass**, fat. de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg. [463]

**Aux malades**

qui souffrent de : Maladies de l'estomac et des intestins, ver solitaire, affections des poumons, du larynx, du cœur, phtisie, maladies du bas-ventre, de la vessie, de la peau, goutte, affections des glandes, des yeux, des oreilles et du nez, goutte, rhumatisme, affections de l'épine dorsale, maladies du système nerveux, maladies des femmes, pauvreté de sang, est à recommander la brochure :

**Traitement et guérison des maladies**  
GUIDE DES MALADES  
délivrée gratuitement par la librairie de **A. Niederhäuser**, à Granges (Soleure) et par l'imprimerie **Emile Lenz**, à Bulle. [51]

**DENTISTE**

**M. BUGNON**, médecin-dentiste, avise son honorable clientèle qu'il se fera désormais remplacer à **Bulle, hôtel de l'Union**, tous les jours de foire, par **M. F. NOUVEAU**, médecin-dentiste, à Fribourg. (OFr1459) [234]

**PROCURATION --- MONTREUX**

**L. Genton**, ancien procureur-juré, a ouvert un bureau à **Montreux**, maison Allamand, à la **Rouvenaz**. — Poursuites et reconvoqueries. Représentation devant les tribunaux et dans les faillites. Gérance. Achat de titres, etc. (H1174M) [239]

**A VENDRE**

Un jeune **chien** et une **chienne** bonne gardienne. — S'adr. au bureau du journal. [203]

**LE CACAO VAN HOUTEN**

le meilleur et le

plus avantageux.

**1/2 kilogramme suffit pour 100 tasses de chocolat.**

Se vend à **BULLE** chez Mme Vve **Remy**, confiserie; à **ROMONT** chez M. **Widmer-Mettler**, négociant. [531]

**EXTRAITS DE MALT' du Dr G. WANDER, à Berne**

**Chimiquement pur.** Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30  
**Au fer.** Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40  
**A l'iodure de fer,** remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis 1 40  
**A la quinine.** Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70  
**Vermifuge.** Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40  
**Contre la coqueluche.** Remède très efficace 1 40  
**Au phosphate de chaux.** Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40  
**Diastases à la pepsine.** Remède pour la digestion 1 40  
**Sucre et bombons de malt,** très recherchés contre les affections catarrhales.  
Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une **MÉDAILLE à BRÈME 1874.** [688]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1<sup>er</sup> rang pour excellente qualité. ●

**TUILLES D'ALTKIRCH DRAINS**

chez Jean **CHRISTINAZ** cadet, à Fribourg.

**DÉPÔT A BULLE.** S'adresser à M. **Weber**, hôtel de l'Union. [225]

De 2500 à 3000 francs bénéfice annuel (M5616Z)  
offert à toute personne qui, pendant ses moments de loisir, s'occuperait d'un travail facile et agréable. — Ecrire sous chiffre E. 327 à **Rodolphe Mosse**, à Zurich.

**POLYCLINIQUE PRIVÉE GLARIS**

**Guérisons.**

**Incontinence d'urine, faiblesse de la vessie** dès l'enfance. Mlle Krauss, Vaibingen.  
**Catarrhe d'estomac, faiblesse de l'estomac,** dérangement des fonctions digestives, manque d'appétit, indisposition, renvois, constipation. K. Schneider, Brugg.  
**Pâles couleurs, pauvreté de sang,** lassitude, menstrues irrégulières, nervosité, maux de tête, vertige, crampes, toux, éruptions au visage. S. Dütsch, Oberstrass.  
**Goutte, gonflement de cou,** respiration gênée. R. Schie-s, Stein.  
**Catarrhe vésical, douleurs et difficulté d'uriner.** B. Wälti, Glören.  
**Catarrhe pulmonaire,** toux, expectoration, engorgement, enrouement, difficulté de respiration, âgée de 60 ans. Mme Stäpfer, Stäfa.  
**Dartres sèches** sur la tête depuis 14 ans. Mme Lattmann, Thalweil.  
**Rhumatisme, douleurs violentes et piquantes.** J. Bräuer, Hausen s/Albis.  
**Catarrhe d'estomac et d'intestins,** flatuosité, constipation alternativement avec diarrhée, maux de tête, névralgie, rhumatisme. B. Bühlmann, St-Gall.  
**Affection des poumons,** expectoration, toux, engorgement, difficulté de respiration, lassitude, faiblesse des nerfs, manque d'appétit, frissons. R. Villring, Rheinau.  
**Catarrhe guttural, difficulté de respiration,** enrouement, toux, engorgement, gonflement de cou. A. Willmann, Lucerne.  
**Goutte sciaticque, rhumatisme.** L. Jaques, Avenches.  
**Eruptions au visage, boutons.** L. Ruffer, Chaux-de-Fonds.  
**Taches de rousseur.** J. Perret, Neuchâtel.  
**Néuralgie, nervosité, agitation, tremblement des mains.** G. Hoffmann, Herisau.  
**Maladie de la matrice,** maux de tête, menstrues irrégulières avec des douleurs, fluxus blancs, anémie, varices, goutte, engueures. R. Steimann, Lucerne.  
**Ulcères aux pieds, flux salin** avec inflammation, enflure douloureuse. A. Schwach, Richwil.  
**Catarrhe intestinal** depuis 4 ans, maux de ventre, constipation, ténesme ardeur d'urine; fut traité par 5 médecins sans aucun succès. J. Egli, Gattikon.  
**Inflammation, faiblesse des yeux,** incapable de travailler. R. Schoch, Bâretswil.  
**Rougeur du nez** avec inflammation et enflure. R. Kaufmann, St-Gall.  
**Ver solitaire** avec tête dans 1 3/4 heure. F. Fischer, Möriken.  
**Maux de tête,** douleurs faciales très violentes, n. r. v. depuis 15 ans, âge 77 ans. Mme Abplanalp, Innerkirchen.  
**Maladie du foie, catarrhe guttural,** toux, expectoration, enrouement, engorgement, raucité, pauvreté de sang, faiblesse, maux de tête. J. L., Fribourg.  
La publication des certificats n'aura lieu qu'avec la permission absolue du reconvalescent; en tout autre cas, la **pleine discrétion** est assurée.  
**Trois médecins praticiens** sont en fonction à la polyclinique qui est dirigée par un **médecin patenté.** Des cas difficiles sont discutés ensemble, ce qui est de grande importance pour les malades.  
S'adresser à la **POLYCLINIQUE PRIVÉE, Kirchstrasse, GLARIS.** [107]



**Elixir Stomachique de Mariazell.**

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosité, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, phtisie, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoides (veins hémorrhoidale).  
Prix du flacon avec mode d'emploi: Fr. 1, flacon double Fr. 1.80. Dépôt central: pharm. „zum Schutzensgel“ C. Brady à Krensis (Moravie), Autriche.

**DÉPÔT GÉNÉRAL** pour toute la Suisse: Pharmacie **Paul Hartmann**, à Steckborn.  
Dépôt à **Bulle**: Pharm. **MAGNENAT**. — **Avenches**: Pharm. **CASPARI**. — **Châtel-St-Denis**: Pharm. **WETZSTEIN**. — **Estavayer**: Pharm. **PORCLET**. — **Fribourg**: Droguerie **Charles LAPP**. — **Morat**: Pharm. **GOLLIER**, ainsi que dans les principales pharmacies de toute la Suisse. [73]

**Le Dermatolip du Dr G. Wander**

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les **chasseurs**. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les **harnais, les bottes, les sabots de chaux, selles, voitures**, etc.  
MM. **A. ROSSON**, à Bulle.  
**L. KOEHLER**,  
**Alex. DESBIOLLES**, [689]

**Hernies.**

**Attestation.**  
A l'Etablissement pour la guérison des hernies, à Glaris. Je suis très satisfait du résultat de la cure. Grâce à votre bandage excellent et malgré mes travaux durs, la hernie ne s'est plus jamais extravasée. Par votre traitement par écrit et les remèdes innocents, j'arriverai à être parfaitement guéri de mon scrotum (hernie inguinale) dont je souffrais depuis 20 ans de sorte qu'il ne me faudrait plus de bandage. Que tous les hernieux s'adressent à vous et demandent gratuitement, comme vous l'offrez, la brochure instructive traitant les hernies. Avec considération: A. S. Pas de remèdes secrets. S'adresser à l'Etablissement pour la guérison des hernies, à Glaris. [108]

**Aux magasins BARBEY-ROCHAT**

meunier,  
**sous la Croix-Blanche, à Bulle:**  
Froments, moitiés, seigles et avoines, comprimés, maïs concassé et moulu.  
Farines et sons diverses qualités. [653]

**CACAO SOLUBLE**  
**Suchard**  
EXCELLENTE QUALITÉ  
PRÉPARATION INSTANTANÉE

**AVIS**

Le soussigné s'offre à faire toute sorte de **terrassements** à des prix très modérés.  
**Léon Balmat**, terrassier, à Bulle. [240]

**Joseph MOURA, à Bulle:**

Poudre d'œufs, remplaçant avantageusement les œufs.  
Poudre de levain et Poudre de blanc manger.  
Sel spécial recommandé aux charcutiers pour la conservation des viandes.  
Tripoli électrique. — Lessive Phénix.  
Biscuits suisses et anglais.  
Conserves de fruits et de légumes.  
Thé importé directement de Chine.  
Cigares fins. — Cigarettes. — Tabacs fins.  
Elixirs et Spécifiques de la Grande-Chartreuse.  
Bitter extra qualité. — Rhums et cognacs vieux.  
Grand choix de bons vins rouges.  
Vin d'Asti doux et mousseux. [720]  
Vins vieux Yvorne et Villeneuve à 1 fr. le litre.

**On demande à acheter**

des **RACINES DE GENTIANE**.  
Prix: 3 fr. 50. — S'adresser à **Lucien Despoud**, liquoriste, à Bulle. [212]

**Avoines de semences.**

Première qualité. — Prix réduits.  
**AVOINES FOURRAGÈRES**  
depuis 11 fr. 50 le sac (150 litres). [137]  
**BLÉ NOIR POUR LA VOLAILLE**  
**Sous la Croix-Blanche, à Bulle.**

**A louer:** De suite, un **logement**.  
— S'adresser au bureau du journal. [219]

**A louer:** Au centre de la ville de Bulle, pouvant servir de magasins ou de bureaux, l'un pour y entrer de suite et l'autre pour le 1<sup>er</sup> mai prochain.  
S'adresser au notaire **FAYRE**, à Bulle. [405]

**Une bonne cuisinière**

pourrait se placer de suite. — S'adresser au bureau du journal. [232]

**On demande une sommelière**

sachant aussi travailler au jardin.  
S'adresser au bureau du journal. [233]

**On offre à vendre:**

Environ 1500 pieds de **carrosses**, déjà équarris depuis l'année passée.  
S'adresser à **Pierre Ecoffey**, derrière la ville de Bulle. [242]

**Ivrognerie.**

Les suivants certifient la guérison de malades obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse): N. de Moos, Hirzel; A. Volkart, Bulach; F. Domini Walther, Courchepois; G. Krähenuhl, Weid p. Schönenwerd; Fr. Tschanz, Röttenbach (Berne); Mme Simmendingen, Inst., Ringingen; F. Schneeberger, Bienne; Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne).  
Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresser: A l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [35]

Bulle. — Imprimerie **Emile Lenz**.



**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Pour la Suisse: 1 an 6 mo  
Pour l'Etranger le payable d'avance  
Prix du numéro:  
On s'abonne à tous de poste

**Choses**

Les nouvelles  
sion de nos dép  
De ces deux sort  
quelle est la plu  
volontiers que ce  
étant plus fréque

Tout esprit d'  
ne peut voir nul  
insignifiante et p

Tout est réglé  
la majorité, et la  
tance que de do

tés tépelets se le  
bliquement les d

voir surgir comm  
comprendre jus

tude et la servil  
tème du vote à

L'abaissement  
stérilité. Lorsqu

sion, on se dem  
votée aux trois

sur les marchés  
jetés dans quelc

mité et des rem  
députés, en don

ple au gouverne  
celui-ci de ce q

temps s'est pas  
catholique.

En somme, r  
ques milliers d

Il faut recon  
le représentant

ple a encore un  
digne d'être lib

**FEUILLE**

**CHASS**

Après la béné  
la chapelle des  
collation: ce fu  
pas de flâner, le  
n'avait que des  
ness du pays v  
bras dessous et  
compagnie jusq  
Ce fut là qu'on  
On se sépara  
pour prolonger  
en route avec  
garçon prudent  
de crainte d'acc  
le sentier que  
sous la neige. I